



Prix de l'intendance environnementale — QUÉBEC

CRITÈRES DE SÉLECTION

« L'engagement envers la terre, l'eau et la faune est une condition préalable à l'élevage du bétail en bonne santé. La durabilité n'est pas un mot à la mode, c'est un mode de vie. »

Depuis 1996, le Prix de l'intendance environnementale (TESA) est décerné chaque année à l'échelle nationale afin de récompenser le leadership des producteurs de bovins en matière de conservation.

Les candidats des différentes provinces sont sélectionnés en fonction de leurs pratiques de gestion, de leurs réalisations et de leurs objectifs. Ainsi, le lauréat qui représentera le Québec à la Canadian Beef Industry Conference courra la chance de remporter le Prix TESA à l'échelle nationale.

Neuf critères de sélection sont analysés. Un pointage est associé à chacun d'eux :

- Description de la ferme et de l'environnement dans lequel elle exerce ses activités (5 points)
- Actions entreprises pour améliorer la durabilité de la ferme :
 - **Environnement : protection des ressources naturelles**
 - Les actions entreprises concernant tous les aspects de la protection des ressources naturelles : eau, biodiversité, santé des sols et des plantes, gestion des fertilisants et qualité de l'air (20 points)
 - Résultats mesurables (10 points)
 - Objectifs environnementaux pour l'avenir (10 points)
 - **Social : contribution de la ferme au patrimoine agricole**
 - Certification VBP+ (5 points)
 - Gestion de l'élevage : soins aux animaux — assurer leur sécurité, leur bien-être et leur santé (20 points)
 - Collaborateurs, implications, programmes utilisés et leadership (5 points)
 - **Économie : assurer la pérennité de la ferme**
 - Adoption de stratégies innovantes : utiliser l'innovation et la technologie pour améliorer l'efficacité de la production (20 points)
- Dossier de candidature complet (5 points)

La candidature, d'un maximum de 10 pages, doit être déposée avec le formulaire de mise en candidature.

Ce qu'il faut inclure avec le formulaire de mise en candidature

- Deux lettres de recommandation
- Au moins 10 images en haute résolution pouvant être utilisées sur les médias sociaux, dans des documents imprimés, etc.
- Un lien vers une présentation vidéo, si disponible
- Des reportages ou des émissions de radio présentant vos efforts en matière de gestion de l'environnement

Pour voir des exemples de candidatures du Québec, visitez le site :

<https://bovin.qc.ca/bovins-durables/environnement/prix-de-reconnaissance/>

Pour voir des exemples de candidatures du Canada, visitez le site :

<https://www.cattle.ca/sustainability/the-environmental-stewardship-award/>